

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05/11/2019

Présents : Jacques POSTOLY, Géraldine GARCIA, Aurélien COQUAND, Charles CHEVALIER, Frédérique PUISSAT, Philippe FABRE

Absents : Denis MARCELLE, Catherine DUSSART et Éric DOARE,

Pouvoir : Éric DOARE à Charles CHEVALIER ; Catherine DUSSART à Jacques POSTOLY

Secrétaire : Frédérique PUISSAT

Séance ouverte à 20H00, sous la présidence de Jacques POSTOLY, Maire

1) Approbation du PV du conseil municipal du 02/10/2019 Vote : unanimité

2) Décision modificative EAS Vote : unanimité

Installation d'une carte SIM dans le local de traitement UV de la Chênevarie afin de réduire les coûts d'abonnements téléphoniques mis en place pour les alertes.

3) Suppression de la Régie de Recette des Remontées Mécaniques Vote : unanimité

Cette Régie n'est plus utilisée pour l'instant

4) Acquisition du hangar de Monsieur Christian TERRIER Vote : unanimité

La commune de Château-Bernard ne possédant pas de garage communal et souhaitant agrandir l'espace de stationnement situé dans le centre du village, propose d'acquérir un hangar et un terrain appartenant à M. TERRIER Christian. Elle a, de ce fait, interrogé les services de l'Etat afin de faire estimer ces biens.

Compte tenu de l'estimation, le conseil municipal valide le principe d'achat de ces deux biens et Monsieur le Maire propose de se rapprocher du propriétaire afin de discuter des modalités d'acquisition.

5) Questions diverses :

- Débat sur le transfert de l'Eau et assainissement
- Proposition faite par une entreprise pour l'acquisition du godet de la saleuse
- Stockage de la dameuse
- Changement du logiciel de comptabilité et état civil

La séance est levée à 21h48

Vu pour être affiché le 07/11/2019, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le 6 novembre 2019.

